

MANUEL D'INSTRUCTIONS

4) Le contrôle de présence de liquide peut être assuré par un détecteur de niveau, de débit ou de surchauffe.

5) S'assurer que le fluide à chauffer est bien de l'eau sanitaire.

Ce thermoplongeur a fait l'objet d'un contrôle en fin de fabrication et les valeurs contractuelles ci après ont été relevées :

- a) Isolement à froid : > ou = à 2 MOhms
- b) Rigidité diélectrique : 1,25 kV pendant une seconde

Si les valeurs relevées ne correspondent pas aux valeurs ci-dessus ou dans le cas d'un stockage prolongé, nous vous conseillons :

Etape n°1 : Ouvrir le boîtier et laisser les connections électriques s'aérer pour éliminer toute trace d'humidité ou à l'aide d'un générateur d'air chaud, de chauffer les connections sans dépasser 80°C.

Etape n°2 : Le thermoplongeur peut être sous-alimenté et cela jusqu'à ce que l'humidité s'évacue et que les valeurs indiquées soient atteintes;

Entretien

L'entretien se limite au nettoyage du corps chauffant qui doit être préservé contre le calcaire, les dépôts et autres particules. Il faut pratiquer une inspection régulière.

Attention : Les matériaux utilisés dans nos thermoplongeurs ont été sélectionnés selon les conditions d'utilisation qui nous ont été communiquées et sont conformes à la directive **Rohs** .

Les dépôts de calcaire conduisent à une destruction prématurée des éléments chauffants. Il est nécessaire

MANUEL D'INSTRUCTIONS

de prévoir un traitement de l'eau ou de procéder à un détartrage régulier.

Garantie

La garantie est conforme à nos conditions générales de ventes.

Nous garantissons la conformité des matériaux et des traitements de surfaces éventuels tels que définis dans nos documents.

Dans le cas d'une utilisation en contact avec d'autres fluides que de l'eau sanitaire ou à d'autres régime de températures (>98°C), la garantie Vulcanic ne pourra s'appliquer.

Par contre, les détériorations engendrées par :

- Des utilisations supérieures à 10% de la tension nominale prévue,
- Des usures provoquées par manque d'entretien, de chocs ou inexpérience de l'utilisateur ,
- Des phénomènes de corrosion (y compris dans l'eau sanitaire) ou d'entartrage,

ne sauraient engager notre responsabilité en raison de la diversité des paramètres qui les engendrent et échappent à notre contrôle.



THERMOPLONGEUR à Visser 1 " 1/2 ou M45

Type 2048/2049

Puissance 2000 ou 3000W
230V monophasé – 50hz

Equippé d'un limiteur de température à réarmement
manuel 90°C

NOTA :

*Usage réservé exclusivement aux applications de
chauffage d'appoint pour ballons ECS solaires ou en
aérothermie*



MANUEL D'INSTRUCTIONS

Application

Ces thermoplongeurs (modèle 2000 et 3000W sous 230V monophasé), constitués chacun de 3 éléments chauffants en Incoloy 825 sont exclusivement réservés au chauffage d'appoint d'eau sanitaire statique ou en circulation pour ballons de stockage alimentés principalement par capteurs solaires ou pompes à chaleur.

Installation mécanique

Vérifier tout d'abord que les matériaux constituant le thermoplongeur (Incoloy 825) en fonction de l'environnement et des conditions de fonctionnement ne présente pas de risques e couples galvaniques. La fixation du thermoplongeur s'opère en vissant le bouchon fileté en 1" ½ ou M45 avec son joint sur la bague (à souder femelle) prévue à cet effet sur le réservoir.

Le montage doit être de telle sorte que les éléments chauffants soient toujours immergés. Les montages verticaux (surtout tête en haut) sont fortement déconseillés. Choisir de préférence le montage horizontal. Il est préférable d'associer au montage un dispositif permettant le dégazage automatique.

Prévoir pour le montage du thermoplongeur des joints d'étanchéité compatibles avec le fluide à chauffer et la température du réservoir. Pour permettre la dilatation sur toute la longueur des 3 éléments chauffants, réserver un espace libre d'une dimension d'au minimum 5% de la longueur plongeante.

Installation électrique et sécurité

Le branchement électrique doit être opéré par un professionnel, selon les normes électriques en vigueur.

Manuel d'instructions Réf :2048/2049/IndSol_200508

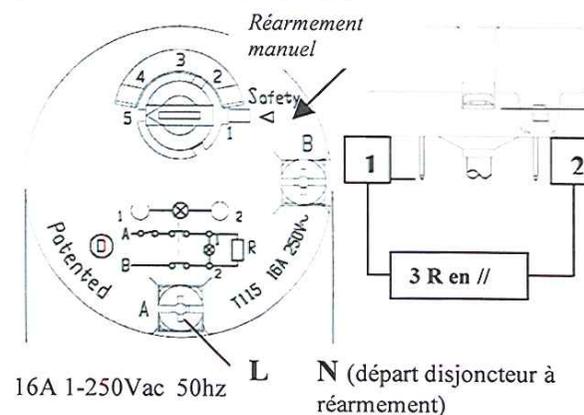
MANUEL D'INSTRUCTIONS

Le raccordement au réseau électrique nécessite obligatoirement un dispositif de protection électrique par disjoncteur à réarmement de 16A maxi.

Le câble d'alimentation doit être connecté au boîtier, et la mise à la terre réalisée pour éviter toute charge statique.

La protection électrique (classe 1) doit être assurée lors du montage ainsi que le mode de protection contre l'eau sous le boîtier IP44 du thermoplongeur. Le boîtier étant orientable, positionner le presse étoupe en partie inférieure.

Le couplage électrique des 3 éléments chauffants est réalisé en mode parallèle avec un commun sur les 3 phases et un commun sur le Neutre.



Désignation des bornes :

Conducteur 1 => L1 (phase commun 3 R en //)
 Conducteur 2 => N2 (neutre commun 3 R en //)
 Conducteur 3 => A (phase réseau L)
 Conducteur 4 => B (neutre réseau N)
 Protection T => PE (mise à la terre)
 Pour les bornes des organes de sécurité tels

Système de sécurité :

Attention, le système de sécurité ne doit en aucun cas être utilisé comme régulation de température. L'élévation anormale de température doit couper irréversiblement l'alimentation électrique nécessitant ainsi une opération de contrôle avant le réarmement manuel. La tension maxi pour le limiteur est de 250 VAC ou DC, avec un pouvoir de coupure de 16 A maxi.

Le limiteur qui équipe ces 2 thermoplongeurs (2000-3000W) est approuvé DEMKO et répond aux normes EN60730-1 et EN 60730-2-9.

Afin de ne pas dépasser une température de chauffage de l'eau de 98°C maxi (position de réglage 5-Z), ce thermoplongeur est équipé d'un limiteur de température unipolaire à sécurité biméallique et à réarmement manuel. La consigne de déclenchement est réglé à 90+/-7°C.

Mise en Service

Avant toute première mise en service :

- 1) Vérifier que l'ensemble chauffant est correctement installé et faire un essai d'étanchéité
- 2) Contrôler que le câble électrique est installé selon les normes en vigueur et qu'il est connecté à l'ensemble chauffant conformément aux schémas électriques.
- 3) Les protections électriques sont mises en place ainsi que la mise à la terre pour éviter toute charge statique.

Vulcanic SAS – 48 rue Louis Ampère – Z.I des Chanoux – 93330 NEUILLY s/Marne - France

Tél : ++ 33 (0)1 49 44 49 20 – Fax : ++ 33 (0)1 49 44 49 41 www.vulcanic.com - Email : informations@vulcanic.com

RCS Bobigny B347 592 172